

Le chantier test (*ici le mode opératoire de carottage*) de Corbie s'achève, et les prochains devraient être lancés dès septembre 2018, après analyse des propositions faites par les bailleurs sur les types de matériaux amiantés présents dans leur parc. À la fin de la campagne, une fois tous les résultats acquis et les modes opératoires validés, la Maison du CIL et l'URH Hauts-de-France prévoient d'exploiter les informations pour créer une base de données.

Hauts-de-France

L'inter-bailleurs passe à l'action

Lancée par la Maison du CIL et l'URH (Union régionale pour l'habitat) des Hauts-de-France, et soutenue par seize bailleurs de la région, la campagne de mesurage amiante a débuté en mai. L'objectif de ce projet ? Tester des modes opératoires permettant de limiter l'empoussièrement, lorsque les services techniques des bailleurs se retrouvent en présence d'amiante lors d'opérations d'entretien au quotidien. À Corbie, dans la Somme, le bailleur picard SIP (Société immobilière picarde) a mis à disposition plusieurs logements vacants, dans le cadre de cette campagne. Quatre modes opératoires ont ainsi pu être mis en œuvre.

Deux semaines ont été nécessaires pour établir le confinement des lieux. « *Le projet est long et nécessite une logistique lourde* », explique Sabine Guina, référente amiante de la Maison du CIL-Action logement et co-animatrice du groupe de travail amiante pour l'URH des Hauts-de-France. « *Juste avant le début des opérations, nous avons fait intervenir des diagnostiqueurs pour effectuer des prélèvements en vue d'analyses matériaux, afin que les mesurages aient bien lieu en présence d'amiante.* » D'autant que pour les valider, et obtenir une représentativité statistique suffisante, les opérations menées dans les logements doivent être répétées plus de dix fois, en situation réelle de travaux. Une quinzaine d'entreprises de la région se sont portées volontaires pour intervenir sur le site. Avant de se lancer, ils visionnent le déroulé des opérations en vidéo. Pour chaque mode opératoire, ils utilisent des poches de gel. C'est une technique pour l'instant peu utilisée par les entreprises intervenant sur des matériaux amiantés, qui lui préfèrent l'aspiration à la source. Pour chaque opération, il faut trouver le bon dosage de gel, car, comme le souligne Sabine Guina, « *pour de petits travaux, le gel est très efficace et la gestion des déchets est facilitée. Mais dans le cas de nombreux percements, cette solution sera trop coûteuse. Tout l'intérêt de la démarche étant de savoir comment gérer le risque, sans surdimensionner les moyens mis en œuvre pour éviter les surcoûts.* »

Une démarche collective dans le Nord

Cette campagne de mesurage amiante, portée par la Maison du CIL et l'URH des Hauts-de-France qui assurent les fonctions support et logistique, a débuté au mois de mai. 16 bailleurs sociaux ont signé la convention inter-bailleurs, et un dix-septième devrait prochainement rejoindre les rangs. La Maison du CIL prévoit pour l'instant la réalisation d'une soixantaine de chantiers tests avec six processus. L'objectif est de mettre en place une base de données d'empoussièrement, concernant les matériaux amiantés rencontrés le plus souvent dans les parcs de logements sociaux. « *Il s'agit de définir dans quelles circonstances les opérateurs peuvent agresser ces matériaux*, explique Simon Rambour, chargé de mission politiques patrimoniales pour l'URH, et ainsi mettre en place des modes opératoires spécifiques pour chaque type de travaux, afin d'atteindre un niveau d'empoussièrement de 0 fibre. » Une deuxième convention lie les bailleurs aux préventeurs et entreprises du BTP.

Les quatre modes opératoires à la loupe

Sur le bâtiment de trois étages voué à la démolition et vide de tout occupant, six logements ont été utilisés pour tester les quatre modes opératoires. Le tout sous l'œil vigilant de l'OPPBTP, car les résultats s'inscrivent dans la campagne Carto Amiante. Focus sur le déroulement des interventions, après mise en place de la signalisation, préparation de la zone, et habillage des opérateurs avec installation de deux pompes sur chacun.

1

Vissage/dévisage sur dalles et/ou colles amiantées



Le sol et l'équipement sont nettoyés à la lingette, puis les vis à retirer sont recouvertes avec du gel, lissé sur toute la surface. L'opérateur démonte l'équipement à l'aide d'un tournevis, en veillant à ce que l'ensemble soit toujours recouvert de gel. Les vis et le gel sont ensuite éliminés via un double ensachage.

2

Carottage sur ragréage, dalles et/ou colle amiantés



Le contour du cube de carottage est imbibé de gel (puis fixé au sol), ainsi que le contour du collecteur de carottage (fixé au plafond). Le cube de carottage et le collecteur sont ensuite remplis de gel, et la carotteuse fixée au sol, pour effectuer une carotte avec une scie cloche à travers le gel et la dalle de béton. Un opérateur veille en permanence sur l'opération de réception de carotte. Les éléments sont ensuite nettoyés à l'aide de lingettes.

Un financement auprès du PRDA ?

Le coût du projet est évalué à 240 000 euros, subventionné à 50% par le Fonds de soutien pour l'innovation (FSI), et chaque bailleur signataire contribue financièrement au projet. Mais Sabine Guina confie que la campagne devrait sans aucun doute s'étendre au-delà des prévisions en termes de délais et de chantiers : « nous avons déjà 40 chantiers et quatre modes opératoires testés en quelques mois ! », souligne-t-elle. La Maison du CIL cherche ainsi d'autres subventions, et a choisi de se tourner vers le PRDA (plan de recherche et développement amiante), dans le cadre de l'appel à projets « processus innovants ». Le dossier doit encore être présenté, mais la campagne de mesurage pourrait ainsi bénéficier d'un financement supplémentaire.

3

Dépose de dalles de sol et/ou colles amiantées

Le sol est nettoyé à la lingette, puis les dalles à retirer sont recouvertes avec du gel que l'opérateur lisse sur toute la surface. À l'aide d'un décapeur thermique, les dalles sont chauffées, et la chaleur les décolle naturellement. L'opérateur soulève délicatement les dalles avec un riflard, tout en veillant à ce qu'elles soient toujours recouvertes de gel, et en rajoutant du gel sur et sous les dalles. Celles-ci sont ensuite éliminées dans un premier sac tissu pour éviter tout risque de déchirure, puis en sac thermogravé.



33

4

Dépose de plinthes avec colle amiantée

Les plinthes sont nettoyées à la lingette, puis recouvertes de gel, lissé sur toute la surface. L'opérateur décolle les plinthes à l'aide d'une massette et d'un coupe brique. Il ajoute du gel sur et sous les plinthes, qui sont ensuite éliminées en sac tissu pour éviter tout risque de déchirure, puis doublement ensachées en sac thermogravé.

